

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/11/2025 à 20h00

Présents : Mr MAIROT Daniel, Mme MOUROT France, Mr VALLIN Gérard, Mme GUYAT Estelle, Mme BOISSON Laetitia, Mr DIDIER Martial.

Secrétaire : Mme MOUROT France.

1. Approbation du compte rendu du Conseil du 03 juillet 2025

Les Conseillers et le Maire approuvent le compte rendu du Conseil du 03/07/2025 et le signent.

2. Fonds de concours 2025

Les dépenses à justifier au titre des fonds de concours 2025 portent sur les dépenses d'investissement. Pour la commune il est demandé de justifier une dépense de 5 000 € H.T. afin de bénéficier des fonds de concours à hauteur de 2 500 €.

Les dépenses d'investissement en 2025 s'élevant à la somme de 22 132 € H.T., la commune peut demander les fonds de concours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve la demande de fonds de concours.

3. Vente de la parcelle ZB29 d'une surface de 60 ares à Monsieur MILLOT Nicolas.

La parcelle cadastrée ZB 29, d'une surface de 60 ares, située en limite de village du côté du Saron n'a pas d'utilité propre pour la commune. Monsieur MILLOT Nicolas, agriculteur est intéressé par l'achat de cette parcelle au prix du terrain agricole en vigueur sur le secteur.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres votants la vente de cette parcelle.

4. Affouage 2025-2026

La liste des affouagistes a été prise en compte par Monsieur DIDIER Martial et la répartition faite par lui.

5. Colis des anciens

La liste des colis des anciens s'élève cette année à 11 personnes. Il est demandé à ce que le colis comporte désormais des produits locaux afin de privilégier le circuit courts.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres votants la décision

6. Vœux du Maire

Les vœux du Maire se dérouleront le vendredi 23 janvier 2026 à 19 heures au chapiteau.

7. Questions et informations diverses

Repas de fin de mandat :

Comme à chaque fin de mandat, un repas aura lieu avant les élections municipales.

Soutien aux éleveurs :

Afin de soutenir les éleveurs d'ECLEUX, la municipalité a payé 100 baguettes à leur profit à l'occasion de la manifestation de soutien de la commune d'ECLEUX.

Affichage municipal :

La commune dispose depuis le mois de septembre d'un affichage digital en lieu et place des anciens panneaux. Elle dispose également d'un écran intérieur situé dans la salle du conseil. Ces deux appareils sont mis gracieusement à la disposition de la commune par le programme « Publi6 » en collaboration avec notre prestataire photocopieur « Avenir Bureautique » et leur sert de vitrine pour la location ou la vente à d'autres communes intéressées.

Vidéo protection :

La commune a depuis plusieurs années, envisagé de faire installer de la vidéo protection. Elle a été mise en place cette année avec 3 caméras à lecture de plaques qui sont situées aux entrées de village et 2 caméras, une sur la place de l'église et l'autre pour la surveillance des bacs coté Certémery.

Ces caméras ne sont aucunement destinées à surveiller les faits et gestes de chacun mais à avoir une tranquillité pour les habitants de la commune.

Elles ne sont exploitables que par les services de gendarmerie. Les images ne sont enregistrées qu'au niveau du serveur de la Mairie et ne sont pas envoyées au prestataire. Elles sont effacées automatiquement tous les 30 jours.

Séance levée à 22 h 00.